

SOLIDARITÉS

PROFESSIONS SOCIALES

PREMIER MINISTRE

Secrétariat d'État
chargé des personnes âgées

Arrêté du 12 janvier 2018 portant nomination des membres du jury de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) – session 2018

NOR : SSAA1830026A

La secrétaire d'État aux personnes handicapées,

Vu le décret n° 86-1151 du 27 octobre 1986 instituant un diplôme d'État intitulé certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds ;

Vu l'arrêté du 20 août 1987 modifié fixant les modalités de formation, les conditions d'organisation de l'examen en vue de l'obtention du diplôme d'État intitulé certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement, notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2017 portant ouverture, au titre de l'année 2018, d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (session 2018) est composé ainsi qu'il suit :

Jury plénier

M. Laurent DUBOIS-MAZEYRIE, adjoint au chef du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées, sous-direction de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, représentant le directeur général de la cohésion sociale, président.

M. Samuel BRETAUDEAU, inspecteur pédagogique et technique des établissements de jeunes sourds.

Mme Danièle POISSENOT, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes sourds.

Mme Laure BEYRET, professeur INJS de Paris.

M. Daniel BOULOGNE, responsable pédagogique au centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras.

Mme Corinne TESNIERE, directrice de l'INJS de Bordeaux.

Mme Cristina GONZALEZ, professeur à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.

Mme Edith HEVELINE, directrice de l'école intégrée Danielle-Casanova, à Argenteuil.

Mme Isabelle KEREBEL, IEN-ASH, académie de Versailles.

M. Esteban MERLETTE, directeur des enseignements de l'INJS de Paris.

M. Antoine TARABBO, enseignant au CNFEDS de Chambéry.

Personnes qualifiées

M. Patrice ADAM, professeur au centre Jacques-Cartier à Saint-Brieuc.

M. Youssef ALAMI, professeur à l'INJS de Paris.
Mme Marie-France ANATOLE, inspectrice IEN-ASH à la Martinique.
M. Maximin ASTOURNE, inspecteur IEN-ASH à La Réunion.
Mme Carine BARNEOUD, professeure à l'institut Plein-Vent, à Saint-Etienne.
Mme Salomé BELLEMARRE, professeure CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Mme Géraldine BERCEAUX, professeure à l'IJS La Malgrange, à Nancy.
Mme Claudine BERTHAULT, directrice du pôle services de l'APSA de Poitiers.
Mme Graziella BOUCHER, professeure CAPEJS à l'institut Paul-Cézanne de Fougères.
Mme Christine BOULOGNE, professeure à l'IJS d'Arras.
Mme Laetitia BRISEBARE, cheffe de service au CAL de Mérignac.
M. Frédéric BROSSIER, directeur de projet à l'INJS de Paris.
Mme Marie-Dominique CAPAPEY, responsable pédagogique à l'IJS de Bourg-la-Reine.
Mme Laurence CARTIER, responsable pédagogique au SSEFS de Sorgues.
Mme Chantal CHAILLET, directrice des enseignements à l'INJS de Bordeaux.
M. Frédéric CHALIGNE, professeur CAPEJS, à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.
M. Edouard CHAUVET, médecin ORL, intervenant au CNFEDS.
Mme Sylviane CHESNAIS, responsable pédagogique du CRESDA de Pont-à-Marcq.
Mme Isabelle COURCELLES, professeure à l'IJS de Bourg-la-Reine.
M. Jean-Marie CRAPEZ, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier.
M. Julien DAUBEZE, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier.
M. Benoît DEVOS, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris.
Mme Sandra DUCHESNE-BENNEJEAN, cheffe de service au centre Jacoutot, à Strasbourg.
Mme Martine DUMAS, responsable pédagogique de l'institut Plein-Vent, à Saint-Etienne.
Mme Elsa FALCUCCI, professeure CAPEJS à l'INJS de Paris.
M. Baptiste FLORES, professeur à l'INJS de Bordeaux.
Mme Nicole FORGET, inspecteur IEN-ASH de Strasbourg.
Mme Sylvie FULLOY, professeure au centre d'audiophonologie infantile de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
M. Philippe GENESTE, professeur de lettres modernes de l'éducation nationale, enseignant au CNFEDS.
M. Daniel GILLARD, inspecteur IEN-ASH de Bordeaux.
Mme Emmanuelle GLICERI, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry.
Mme Cécile GUILLERMIN, professeure CAPEJS à l'association AFIS, à Bourg-en-Bresse.
Mme Véronique GUILLET, professeure CAPEJS à La Persagotière, à Nantes.
M. Etienne HAEGEL, directeur adjoint au centre Auguste-Jacoutot de Strasbourg.
Mme Nathalie HAMELIN, professeure CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.
Mme Valérie JANIN, professeure CAPEJS à Bourg-en-Bresse.
Mme Magali JEANNES, professeure CAPEJS au centre Gabriel-Deshayes d'Auray.
M. Marc KERNEN, directeur à l'IJS d'Auray.
Mme Cécile LANUQUE, cheffe de service au pôle sensoriel des Landes, à Mont-de-Marsan.
Mme Sylvie LEBLEU, responsable formation CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Mme Najat LE DUIGOU, professeure CAPEJS à l'INJS de Paris.
Mme Cécile LEGER, professeure CAPEJS au centre Charlotte-Blouin d'Angers.
Mme Chantal L'HERMINE, responsable pédagogique au centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras.
Mme Murielle MACKOWSKI, cheffe de service pédagogique au centre Jacques-Cartier, à Saint-Brieuc.
M. Philippe MANGIN, directeur des enseignements à l'INJS de Metz.
M. Olivier MARCHAL, professeur de LSF, enseignant au CNFEDS.
Mme Nathalie MEYET, directrice des enseignements à l'INJS de Chambéry.

M. Richard NOMBALLAIS, directeur des enseignements à l'INJS de Chambéry.
Mme Florence OLHAGARAY, cheffe de service au centre de La Ressource, à La Réunion.
Mme Catherine POLLI, cheffe de service pédagogique à La Malgrange, à Nancy.
Mme Corinne PONS, professeure à l'INJS de Chambéry, enseignante au CNFEDS.
Mme Roselyne PRUNIER, responsable pédagogique à La Providence à Alençon.
Mme Dominique QUELARD, cheffe de service à La Malgrange, à Nancy, enseignante au CNFEDS.
Mme Valérie RAMBAUD, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry.
Mme Laure REY, coordonnatrice UE au CDDS de Rodez.
M. Eric RUEL, enseignant référent, Savoie.
Mme Françoise SALAÜN, cheffe de service au SSEFS de Melun.
M. Sandy SABATE, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris.
M. Yohann SENELAS, professeur à l'IRJS de Poitiers.
M. Philippe SERO-GUILLAUME, maître de conférences à l'ESIT, université de Paris-III, retraité.
Mme Geneviève STROZYK-AUBRUN, inspectrice IEN-ASH de la Guadeloupe.
M. Serge THIERY, directeur pédagogique à La Malgrange, à Nancy.
Mme Nathalie TUMAHAI, professeure CAPEJS au centre Charlotte-Blouin d'Angers.
M. Laurent TUNEZ, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier.
M. Christian ULHMANN, directeur de l'institut Le Bruckhof, à Strasbourg.
Mme Maryse VALLAT, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry.
Mme Elodie VENTI, professeur CAPEJS à l'INJS de Metz.
Mme Brigitte VERY, cheffe de service au CROP Paul-Bouvier de Saint-Hippolyte-du-Fort.
Mme Anita VILETTE, professeure CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.
Mme Vicky WALCZAK, directrice des enseignements à l'INJS de Paris.

Article 2

L'examen du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) est classé dans le groupe 2.

Article 3

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 janvier 2018.

Pour la secrétaire d'État et par délégation :
L'adjointe au directeur général de la cohésion sociale,
C.TAGLIANA